

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-FORGEUX

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE
MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

**Du Mardi 12 Juillet 2022 à 9H00 au Vendredi 12
août 2022 à 16h30**

Dans le cadre de la procédure de modification n°2 du PLU de SAINT FORGEUX, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n° 2 de PLU prescrit par les arrêtés du Maire du 26 novembre 2021 et du 21 juin 2022 soumettant cette modification à une enquête publique.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de SAINT FORGEUX, 51 Place de la Mairie 69490 SAINT FORGEUX, aux heures et jours habituels d'ouverture suivants :

- Mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- Mercredi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels susvisés.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune avant l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'adresse suivante : www.saint-forgeux.fr

Les informations pourront être demandées sur ce projet de modification du PLU auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.

La procédure de modification du PLU de SAINT-FORGEUX n'est pas soumise à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale en date du 13 juin 2022.

Le Président du Tribunal administratif de Lyon a désigné Monsieur Didier GENEVE, ingénieur agricole, retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de SAINT FORGEUX aux jours et heures habituels, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

Monsieur Didier GENEVE – Commissaire enquêteur
Enquête publique relative à la modification n°2 du PLU de SAINT
FORGEUX

Mairie, 51 Place de la Mairie 69490 SAINT-FORGEUX

Le public pourra également formuler ses observations écrites à l'adresse électronique suivante, à l'attention du commissaire-enquêteur : enquetepubliqueplu@saint-forgeux.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de SAINT-FORGEUX les :

- Mardi 12 juillet 2022 de 16 Heures à 19 Heures
- Mercredi 20 juillet 2022 de 09Heures à 11 heures 30
- Jeudi 28 Juillet 2022 de 14 heures à 17 heures
- Vendredi 12 août 2022 de 14 heures à 16 h30

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est l'approbation de la modification n° 2 du PLU par le Conseil municipal, après modifications éventuelles résultant de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 59/2022 du 21 juin 2022 affiché à la Mairie de SAINT FORGEUX, au lieu habituel d'affichage.

Toute information relative à la modification du PLU peut être demandée auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.